



POUR LES ELEVES INTERNES

LITERIE

Les élèves doivent fournir (pour un lit de 80 X 200) :

- 1 couette
- 1 housse de couette
- 1 alèse de matelas
- 1 drap
- 1 oreiller avec une taie

Pour des raisons d'hygiène il est obligatoire d'amener tous les éléments de literie demandés.

Les draps doivent être changés au moins tous les quinze jours. Il est vivement recommandé d'avoir un drap de rechange en permanence dans son armoire.

Pour les élèves garçons qui demandent à intégrer l'internat dès le dimanche soir : Sac de couchage obligatoire.

TROUSSEAU

- Un nécessaire de toilette
- Des serviettes de toilette et gants
- Une paire de pantoufles et/ou sandales antidérapantes.
- 2 cadenas avec double des clefs



L'usage d'aérosol est interdit !